

## Endettement

---

### L'essentiel en 3 secondes

Axer davantage la prévention de l'endettement sur les personnes endettées sans ressources et adapter le cadre légal pour leur offrir des perspectives de désendettement ; améliorer l'offre de conseil et de soutien de l'aide sociale

### De quoi s'agit-il ?

L'endettement peut être aussi bien une cause qu'une conséquence de la pauvreté. A partir d'une certaine ampleur, il met en danger les moyens d'existence d'un ménage. Il constitue un obstacle dans de nombreux domaines de la vie, comme la recherche de travail ou de logement, et prive les personnes concernées de perspectives.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

endettement – surendettement – prévention de l'endettement – désendettement – dettes et aide sociale

### Principaux résultats du Programme national

- La prévention de l'endettement est surtout orientée sur les comportements en matière de consommation et de crédit, et ciblée sur les adolescents et les jeunes (indépendamment de leur situation sociale). Elle met l'accent sur la consultation en matière de budget. En revanche, les offres de prévention ciblées sur certains groupes à risque comme les migrants et les jeunes adultes concernés par la pauvreté manquent.
- Les services de désendettement sont conçus pour les personnes qui peuvent compter sur des revenus réguliers saisissables, mais pas pour les personnes sans ressources, au chômage ou à l'aide sociale. Le cadre légal actuel ne laisse pratiquement pas de perspectives aux personnes endettées insolvables.
- L'aide sociale ne rembourse pas les dettes, mais peut aider les personnes endettées à faire face au quotidien. La mission d'intégration de l'aide sociale est compromise dans le cas des personnes endettées : celles-ci n'ont en effet pas d'incitation à retrouver une autonomie grâce au travail, car une part de leur salaire serait saisie à fins de remboursement.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Le cadre juridique pose des obstacles structurels à un travail social efficace auprès des personnes endettées sans ressources. Des discussions et travaux sont en cours au niveau fédéral pour aménager des solutions en vue du désendettement.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Prévention efficace et ciblée sur les groupes à risques : il reste à examiner si l'offre de prévention ciblée sur les groupes à risque est efficace et adéquate ou si des lacunes doivent encore être comblées.
- Conseil en matière de dettes et travail social : dans l'aide sociale, la réflexion sur la prise en charge de la situation globale des personnes très endettées, avec des possibilités d'assainissement ou du moins d'intégration, devrait être approfondie ; une réflexion sur

les mesures d'insertion professionnelle et l'incitation au travail tenant compte de la problématique des saisies sur salaire devrait être menée.

## Pour approfondir

### Source

Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014

### Publication du Programme national : étude

FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz, 2018 (*à paraître*), Armut und Schulden in der Schweiz. Berne : OFAS.

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre de 2014 à 2018 par la Confédération, les cantons, les communes, les villes et les organisations de la société civile. Le Programme a permis de créer de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté et a favorisé la mise en réseau des acteurs. ([www.contre-la-pauvrete.ch](http://www.contre-la-pauvrete.ch))